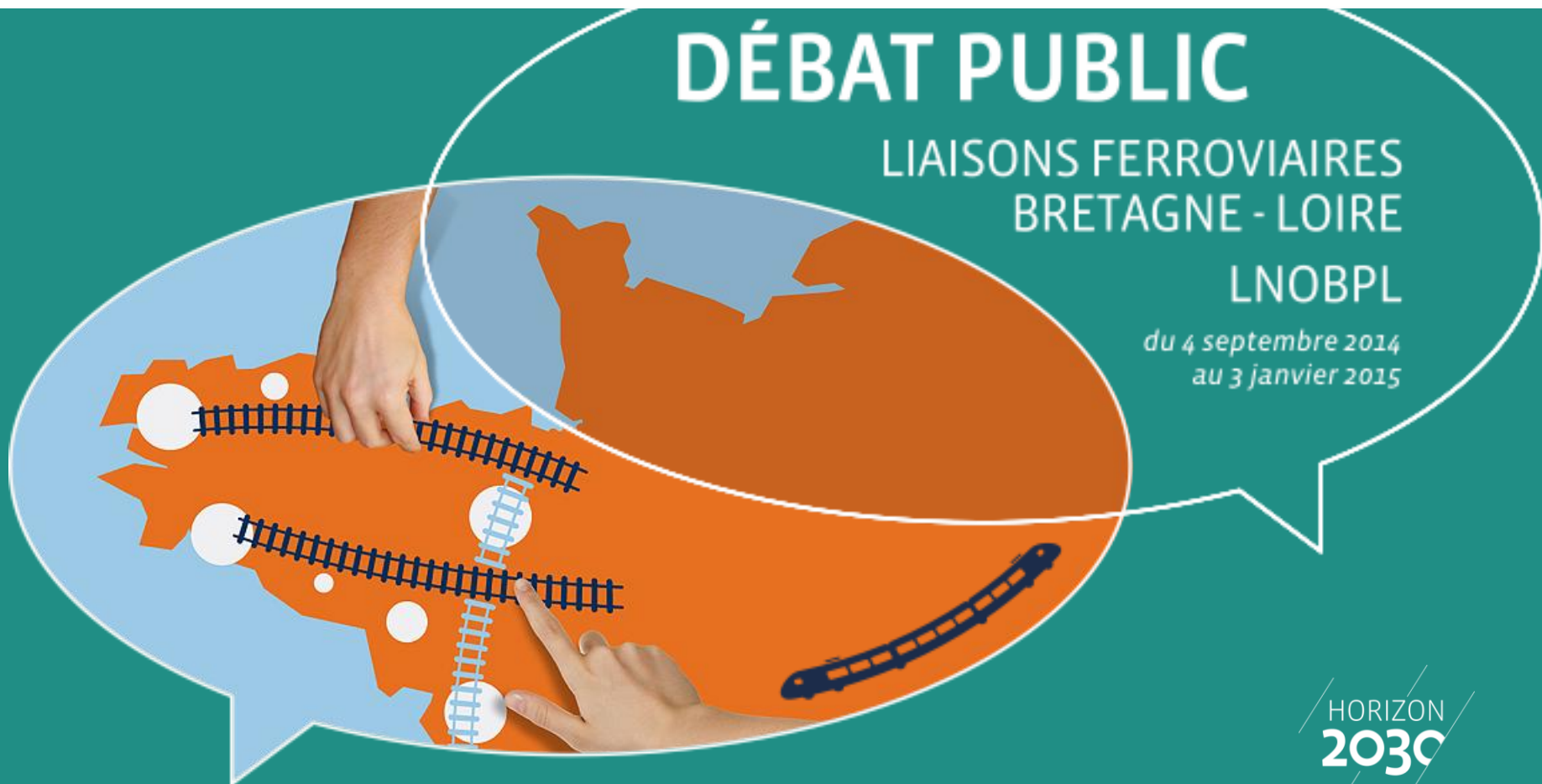


DÉBAT PUBLIC

LIAISONS FERROVIAIRES
BRETAGNE - LOIRE

LNOBPL

*du 4 septembre 2014
au 3 janvier 2015*



HORIZON
2030



**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Réunion publique
« *Fret ferroviaire* »

Mercredi 19 novembre 2014

Saint-Nazaire



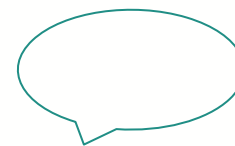
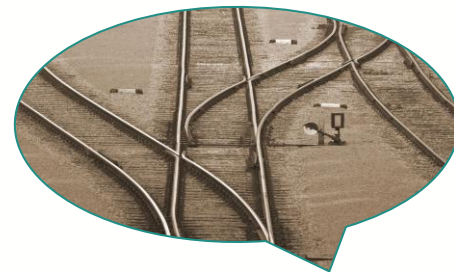
Olivier GUERIN

Président de la CPDP



| David SAMZUN

| Maire de Saint-Nazaire,
président de la CARENE



cndp

Commission nationale
du débat public

| Vous donner la parole
et la faire entendre.

Michel MORIN

Membre de la CPDP



Le cadre réglementaire du débat public

| **Deux principaux textes** régissent l'organisation d'un débat public :

| **La Convention d'Aarhus :**

- Les Etats signataires « garantissent les droits d'accès à l'information sur l'environnement, de participation du public au processus décisionnel (...) en matière d'environnement »

| **Le code de l'environnement :**

- « La Commission Nationale du Débat Public, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national »

Les principes du débat public

| Le débat public :

- Porte sur :
 - l'opportunité,
 - les **objectifs**,
 - les **caractéristiques principales** du projet.
- Se déroule **en amont** de la décision du maître d'ouvrage

La commission particulière

- Le débat est préparé et animé par une commission particulière du débat public (CPDP), nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP)
 - **indépendante**, elle n'a pas de lien avec le maître d'ouvrage ni avec aucune autre partie prenante du projet,
 - **neutre**, elle ne prend pas position sur le projet.

La commission particulière

- **Olivier Guérin**, président de la CPDP, magistrat honoraire
- **Michel Morin**, préfet honoraire
- **Paola Orozco-Souel**, consultante en énergies renouvelables
- **Martine Pattou**, architecte urbaniste
- **Alain Radureau**, ingénieur de recherche en environnement
- **Marie-Françoise Sévrain**, commissaire enquêteur, membre de la CNDP
- **Dominique Simon**, consultante en stratégie et organisation

Et d'un secrétariat général de 4 personnes à Rennes

Le rôle de la CPDP

| La CPDP anime le débat pour permettre au public :

- de s'informer sur le projet
- d'exprimer des avis, critiques et suggestions

| Trois principes régissent le débat :

- La transparence
- L'équivalence
- L'argumentation

Le débat public

- | Un débat de 4 mois, du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015,
- Des réunions publiques.
- Un site internet: <http://lnobpl.debatpublic.fr>, mettant à votre disposition :
 - Les **documents du débat**: le dossier du maître d'ouvrage, les études réalisées pour le projet.
 - Un système de **questions – réponses**.
 - Des **espaces de discussion**.
 - Des **points de vue, contributions et cahiers d'acteur**.
 - La **retransmission en direct** de certaines réunions publiques.

16 réunions publiques

Septembre :

Rennes 10/09
Brest 17/09
Quimper 18/09
Vannes 24/09
Guingamp 25/09

Octobre :

Saint-Brieuc 1/10
Lorient 14/10
Lamballe 15/10

Novembre :

Morlaix 5/11
Pontivy 12/11
Redon 18/11
St-Nazaire 19/11
Carhaix 26/11
Nantes 27/11

Décembre :

Rennes 2/12
Nantes 9/12
Rennes 16/12



cndp

Commission nationale
du débat public

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

6 rencontres voyageurs & 1 rencontre étudiants

Novembre :

Brest 15/11

Gare de Nantes 20/11

Gare de Vannes 21/11

Université de Nantes

25/11

Gare de Rennes 28/11

Décembre :

Gare de Quimper 4/12

Gare de Saint-Brieuc 5/12



Des étudiants dans le débat

- | La CPDP a contacté des universités pour proposer à des étudiants de se mobiliser et participer au débat en concevant et organisant des actions spécifiques: exposition interactive, audition, journées d'échanges, séminaires, ...
- | Pôles universitaires de Rennes, Brest et Nantes

Le maître d'ouvrage

- **Réseau Ferré de France**, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national.
- Sur la base du **dossier** qu'il a rédigé, il présente **le projet et répond aux questions**.

Les suites du débat

- | **A partir du 3 janvier, dans les deux mois** la CPDP en établit le compte-rendu et le président de la CNDP en rédige le **bilan**.
- | Le maître d'ouvrage dispose ensuite d'un **délai de trois mois** pour publier sa décision quant à la poursuite, ou non, du projet

Déroulement de la réunion

- | **Présentation globale du projet** *par RFF*

Stéphane LEPRINCE, *Directeur Régional Bretagne – Pays de la Loire*

Arnaud GODART et Benoît FORMSTECHE, *Mission LNOBPL*

- | **Echanges avec la salle**

- | **La présentation thématique de RFF**, sur le fret ferroviaire

- | **Intervention** de M. Jacques CHAUVINEAU, *président de Objectif OFP*

- | **Intervention** de M. Jean-Pierre CHALUS, *président du directoire du grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire*

- | **Echanges avec la salle**

Comment participer au débat de ce soir ?

>> *Le temps des questions*

| Questions orales

- 1 minute maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

Merci de vous présenter et de ne pas dépasser le temps de parole afin que tous puissent s'exprimer dans les mêmes conditions.

| Questions écrites

- Rédigez votre question sur le formulaire disponible
- Et remettez le aux hôtes

Comment participer au débat de ce soir ?

>> *Les avis et interventions*

| Depuis la salle

- 3 minutes maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

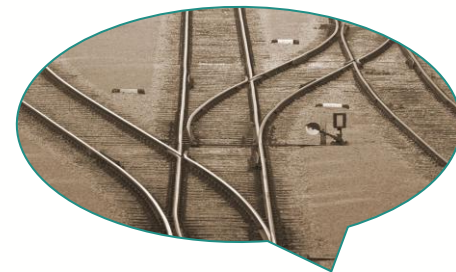
M. Jacques CHAUVINEAU

Objectif OFP

Président



M. Jean-Pierre CHALUS
Grand port maritime de Nantes
Saint-Nazaire
Président



Le débat sur Internet (depuis le 4/09)

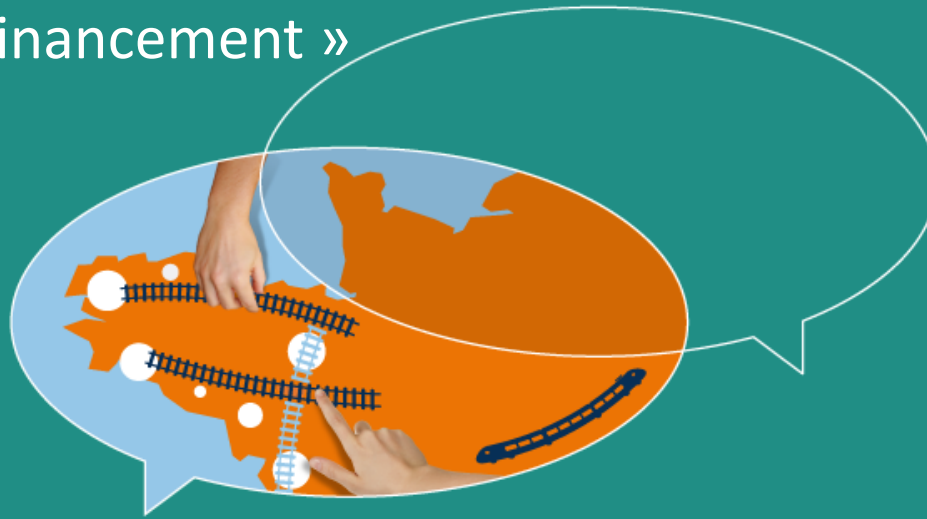
- | 10 631 visiteurs uniques
- | 52 avis et 34 commentaires sur le forum de discussion
- | 105 questions, 86 réponses, et 8 commentaires
- | 18 points de vue (10 contributions et 8 cahiers d'acteurs)
- | 861 amis sur Facebook, 204 abonnés sur Twitter

Rendez-vous aux prochaines réunions publiques :

Le 26 novembre à Carhaix

Le 27 novembre à Nantes : « Nantes-Rennes »

Le 2 décembre à Rennes : « Rennes-Nantes, rentabilité socio-économique et financement »



Et sur le site Internet du débat public !
Merci de votre attention

<http://lnobpl.debatpublic.fr>

